

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 FÉVRIER 2025 – 20h00
Salle de Conseil Municipal de Méziériat – Procès-Verbal

Date et envoi de la convocation : 06 février 2025

Présents : DUPUIT Guy, CLERC Hervé, MUZY Josiane, MONIER Joël, COLIN Christelle, PONTUS Jacques, ROUDEIX Hélène, CHAMBOUVET Philippe, BOULLY Stéphanie, BOZONNET Éric, MARIN Alain, COEURET Christelle, ROBIN Nathalie, VOLATIER Leslie, DESMARIS Thierry et BERTILLOT Gisèle.

Excusés : VALÉRIE Pierre, GUILLERMIN Cécile et BUISSON Nicolas.

M. le Maire ouvre la séance de ce deuxième Conseil Municipal de cette année 2025. Il procède à l'appel et vérifie le quorum. Le quorum est atteint, le Conseil Municipal passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

L'assemblée délibérante désigne, à l'unanimité, Josiane MUZY, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

////////////////////

2. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 13 janvier 2025

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur le Procès-Verbal (PV) de réunion du lundi 13 janvier 2025, qui leur a été préalablement transmis.
Thierry DESMARIS relève au point n° 10 - Décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le montant du loyer du bail rural n'est pas de 709,00 € par mois comme indiqué, mais par an.

M. le Maire relève cette erreur et procède à la modification. Le PV étant corrigé, aucune observation n'étant faite, le PV du lundi 13 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité, des membres présents (2 abstentions : Leslie VOLATIER et Thierry DESMARIS).

////////////////////

3. IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) – Recours au mécanisme de fonds de concours du SIEA (rapporteur : Guy DUPUIT)

Par délibération n° DCM-2024-023 en date du 3 juin 2024, la Commune de Méziériat a adhéré au groupement de commandes pour l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Comme M. le Maire l'a annoncé lors de la dernière séance, la borne est commandée et sera mise en service dans un délai de 12 à 16 semaines.

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) peut participer au financement de cette opération, par le versement d'un fonds de concours. Celui-ci couvrira 75 % du coût HT de l'opération dans la limite de 22 000 € par commune.

Il est donc proposé au Conseil municipal, d'approuver ce financement du SIEA pour l'acquisition d'une IRVE selon les modalités énoncées ci-dessus.

La borne sera installée sur le Place du marché, non pas vers la boulangerie comme initialement prévu mais vers le bâtiment Ribeiro pour des contraintes techniques.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver le financement du SIEA pour l'acquisition d'une IRVE selon les modalités énoncées ci-dessus.

Abstention :	1 (Leslie VOLATIER)
Pour :	15
Contre :	0

////////////////////

4. Fixation de tarifs pour destruction de nids d'insectes nuisibles (rapporteur : Guy DUPUIT)

Les membres du SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours) sont amenés à intervenir pour la destruction de nids de guêpes et autres insectes nuisibles.

Cette prestation se fait jusqu'alors à titre gratuit.

Il est donc proposé de fixer un tarif pour l'intervention par les sapeurs-pompiers pour la destruction de nids de guêpe, frelons et autres nuisibles :

- ✓ 80 € pour une intervention dite « simple »,
- ✓ 200,00 € pour une intervention avec utilisation de matériels spécifiques (échelle).

M. le Maire précise qu'il s'agit d'une prestation qui peut tout à fait être réalisée par un professionnel, sauf si la situation présente un danger particulier, nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de fixer les tarifs pour l'intervention par les sapeurs-pompiers de Mézériat pour la destruction de nids de guêpe, frelons européens et autres nuisibles :
 - ✓ 80 € pour une intervention dite « simple »,
 - ✓ 200,00 € pour une intervention avec utilisation de matériels spécifiques (échelle).

L'information des tarifs se fera prochainement sur Panneau Pocket.

Abstention :	0
Pour :	16
Contre :	0

////////////////////

5. Travaux de rénovation de la salle des fêtes

M. le Maire fait un point sur la consultation pour les travaux de rénovation de la salle des fêtes, suite à la réunion du mercredi 05 février.

Une procédure de consultation des entreprises a été lancée concernant les travaux pour la rénovation de la salle des fêtes de Mézériat. La consultation était divisée en 11 lots.

L'annonce légale a été envoyée pour parution dans le journal papier la VOIX DE L'AIN le 27 novembre 2024 pour une parution le 29 novembre 2024

La consultation était accessible par les entreprises depuis le profil acheteur <http://marchespublics.ain.fr> à partir du 29 novembre 2024 et la réponse électronique obligatoire sur ce même support.

La date limite de remise des offres était fixée au 24 décembre 2024 à 12h00.

L'analyse des offres a été effectuée pour l'ensemble des lots conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation :

M. le Maire présente le résultat issu de la phase de négociation. Celui-ci ayant délégation en matière de marchés publics, il a ainsi attribué les marchés comme suit :

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant € HT
1	DEMOLITION – MACONNERIE - VRD	LOISY	114 000.00
2	CHARPENTE - COUVERTURE	TISSOT	145 520.94
3	REVETEMENTS DES FACADES	DORREGO	33 127.12 <i>(PSE non retenue)</i>
4	MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE	GLASS CONSTRUCTION	148 104.00
5	MENUISERIES INTERIEURES	MENUISERIE DE L'AIN	159 393.00
6	PLATRERIE – PEINTURES	GPR	100 000.00
7	FAUX PLAFONDS	MCP	17 826.53
8	REVETEMENTS DE SOLS	Attribution ultérieure	
9	CUISINE	BGP	43 900.00
10	ELECTRICITE	SN2E	114 041.82 <i>(PSE non retenue)</i>
11	PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION –	Attribution ultérieure	

La négociation pour les lots 8 et 11 n'étant pas encore terminée, ces deux lots seront attribués ultérieurement.

Une première réunion de lancement de chantier est programmée le 26 février 2025 à 10h30. Au cours de cette réunion, il sera discuté du démarrage des travaux et du planning d'intervention définitif. Sauf aléa extérieur, le maître d'œuvre s'engage à faire terminer les travaux, fin de l'année.

////////////////////

6. Décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (rapporteur : Guy DUPUIT)

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Date de signature	Acte	Prestataire	Objet	Montant € HT
16/01/2025	marché	THOMAS APICULTURE	Achat de graines	113,99

21/01/2025	marché	FABREGUE	Achat de fournitures administratives	205,64
23/01/2025	marché	LE PROGRES Libra Memoria	Avis de presse	139,17
27/01/2025	marché	NATURE CONCEPT	Entretien des espaces verts 2025 pour le groupe scolaire	4 265,88
27/01/2025	marché	DAUJAT VIAL ELEC	Changement des néons en tubes LED à la mairie	1 127,30
27/01/2025	marché	ADEQUAT	Achat pour le Conseil Municipal Enfants de deux banquettes pour mise en place du banc de l'amitié	1 582,00
28/01/2025	marché	EUREKAMICRO	Renouvellement des antivirus des différents postes de la Commune et de l'école	641,84
30/01/2025	marché	EPI SERVICES	Entretien, contrôle réparation et maintien en conformité des tenues de pompiers	619,56
10/02/2025	marché	LOISY	Rénovation de la salle des fêtes - Attribution du lot 1 - DEMOLITION - MACONNERIE - VRD	114 000,00
10/02/2025	marché	TISSOT	Rénovation de la salle des fêtes - Attribution du lot 2 - CHARPENTE - COUVERTURE	145 520,94
10/02/2025	marché	DORREGO	Rénovation de la salle des fêtes - Attribution du lot 3 - REVETEMENTS DES FACADES	33 127,12
10/02/2025	marché	GLASS CONSTRUCTION	Rénovation de la salle des fêtes - Attribution du lot 4 - MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE	148 104,00
10/02/2025	marché	MENUISERIE DE L'AIN	Rénovation de la salle des fêtes - Attribution du lot 5 - MENUISERIES INTERIEURES	159 393,00
10/02/2025	marché	GPR	Rénovation de la salle des fêtes - Attribution du lot 6 - PLATRERIE - PEINTURES	100 000,00
10/02/2025	marché	MCP	Rénovation de la salle des fêtes - Attribution du lot 7 - FAUX PLAFONDS	17 826,53
10/02/2025	marché	BGP	Rénovation de la salle des fêtes - Attribution du lot 9 - CUISINE	43 900,00
10/02/2025	marché	SN2E	Rénovation de la salle des fêtes - Attribution du lot 10 - ELECTRICITE	114 041,82

Le Conseil Municipal prend acte de ces délégations.

////////////////////

7. Commissions communales

Chaque Adjoint présente le travail de la commission, dont il assure la vice-présidence.

Avant de démarrer le compte rendu de ces trois commissions, Josiane MUZY, deuxième Adjointe, tient à remercier tous les élus qui en font partie et qui s'investissent dans le travail, la fin de l'année et le début d'année ayant été particulièrement denses pour ces trois commissions (bulletin, plan de sauvegarde, etc.).

■ Commission Communication

Le nouveau numéro du Mézémag est terminé depuis fin janvier, conformément à ce qui a été annoncé il a été distribué.

■ Commission Sécurité

Josiane MUZY dresse ensuite le bilan de l'exercice de Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui s'est tenue le mardi 28 janvier dernier. Cet exercice a permis de mettre en exergue les points positifs et à améliorer.

Parmi les points positifs, des félicitations ont été adressées aux participants, par rapport au nombre de personnes mobilisées, leur motivation et intention de bien faire. Le secrétariat a bien répondu aux attentes et su rassurer les individus fictifs.

Au titre des améliorations, ont été relevés une plus grande anticipation et un meilleur basculement des informations d'une cellule à l'autre.

Josiane MUZY propose de réunir les membres de la Commission Sécurité pour faire un point plus détaillé sur le PCS, le retour de cet exercice et définir des pistes d'amélioration.

■ Commission Affaires scolaires

Josiane MUZY annonce que les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME)^o se réuniront ce mercredi 12 janvier à 17h00 et la commission affaires scolaires le mercredi 26 février à 20h00.

■ Commission Animation

Christelle COLIN, quatrième Adjointe, rend compte de la dernière réunion avec à l'ordre du jour, l'organisation des prochaines manifestations, à savoir :

- ✓ Accueil des nouveaux habitants, le 22 février à 11h00 : les invitations sont en cours d'être remises.
- ✓ Matinée nettoyage le 15 mars, le matériel a été retenu auprès du SMIDOM.

S'agissant des décorations de Noël, pas d'achat prévu cette année mais des devis ont été demandés pour les étoiles de traversée de rue, qui ont été cassées par le vent.

Enfin, pour les dossiers de demandes de subventions (sujet évoqué lors de la précédente séance de conseil municipal), les dossiers ont été adressés aux associations. Un retour est attendu pour la fin du mois.

Gisèle BERTILLOT évoque l'activité de la bibliothèque. Un petit bilan a été présenté : le service compte 30 lecteurs de plus cette année, avec 14 % de la population de Mézériat inscrite.

Des animations ont dû être reportées en raison d'épidémies.

Une soirée contes est prévue le 21 février pour les enfants à partir de 5 ans.

Des demandes de formation ont été effectuées par les bénévoles.

■ Commission Santé publique

Philippe CHAMBOUVET, Conseiller délégué à la santé publique, revient sur la recherche d'un nouveau médecin, en partenariat entre la Commune et le Docteur Iloduba.

Le Département s'occupe de communiquer et promouvoir la recherche d'un étudiant. La Commune se charge de lui fournir un cabinet médical et un logement (le loyer sera pris en charge par la Commune au CCAS).

Hervé CLERC déplore que les médecins salariés recrutés par le Département n'aient pas été prévus pour exercer à Mézériat.

Philippe CHAMBOUVET termine en annonçant que suite à la vacance d'un logement à la résidence autonomie des Orchidées, un nouveau locataire sera accueilli prochainement.

■ Commission Travaux

Joël MONIER revient sur les travaux en cours ou à venir. Suite au prochain démarrage des travaux, la salle des fêtes a été vidée, les travaux peuvent donc commencer. A l'issue des travaux, des tables seront à vendre.

Le 7 février prochain, est prévue l'implantation des feux tricolores route de Vandeins, les DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) sont en cours.

Dernier chantier, route de l'étang cotton, les passages piétons ont été matérialisés. Il ne reste les plots lumineux à poser.

■ Commission Finances

Hervé CLERC annonce que les résultats financiers, qui ont été présentés lors de la dernière séance, ont été validés par la Trésorerie. Le résultat annuel s'établit donc à 1 097 048,34 €, toutes sections confondues. A ce résultat, viennent se greffer des restes à réaliser en dépenses d'investissement (crédits budgétisés mais qui doivent être reportés sur 2025 car opérations non terminées sur 2024) pour un montant de 710 674,00 €.

Au final, la Commune disposera d'un million d'euros pour financer la salle des fêtes. Hervé CLERC ne souhaite pas emprunter sur 2025 pour le financement de cette opération et il s'avère que la situation financière permet de s'en passer. En 2027, le fonds de compensation de la TVA, qui sera reçu 2 ans après pour les travaux de la salle des fêtes, avoisinera les 300 000,00 € et permettra d'assurer le financement des travaux de la Place du marché.

Au niveau trésorerie, celle-ci est de l'ordre à jour de 800 000,00 €

Le placement d'une somme de 285 000,00 € a été effectué le 20 janvier. Au 20 juillet, se posera la question de poursuivre ou non ce placement.

L'endettement est de 1 960 000,00 €.

Conclusion, après présentation de tous ces éléments, on peut dire que la situation financière de la commune est plus que saine.

■ Planning des prochaines réunions

Lundi 24 février 2025 – 20h00	Commission Sécurité
Vendredi 28 février 2025	Commission Affaires scolaires
Lundi 03 mars 2025 – 20h00	Commission Animation
Lundi 10 mars 2025 – 20h00	Conseil Municipal
Mercredi 12 mars 2025	Commission Finances

////////////////////

8. Informations Communauté de Communes de la Veyle (CCV)

■ Conseil Communautaire

M. le Maire rappelle que la prochaine séance de conseil communautaire se tiendra le lundi 24 mars 2025. Le procès-verbal de séance sera à retrouver prochainement sur le site internet de la Communauté de Communes.

■ Commissions transition écologique et mobilités et aménagement du territoire et développement économique

Éric BOZONNET et Jacques PONTUS ont assisté à une réunion réunissant les deux commissions. Après évocation de plusieurs projets, les élus communaux en ont profité pour questionner la Communauté de Communes, quant au devenir du site de la Bresse. Réponse leur a été faite que tout est plus ou moins figé dans le PLUi et qu'aucun projet n'est pour l'instant envisagé à court terme. Leslie VOLATIER demande où en est le projet d'acquisition par l'acheteur potentiel. M. le Maire lui répond que le notaire en charge du dossier n'a pas de nouvelles récentes de cet éventuel acheteur.

////////////////////

9. Comptes rendus des travaux des associations, des syndicats et autres organismes

■ Assemblée générale du Service Local d'Incendie et de Secours (SLIS)

Le dimanche 9 février dernier s'est tenue l'assemblée générale du SLIS. Thierry DESMARIS, actuel chef de corps, en dresse le bilan.

Le SLIS compte à ce jour, 22 agents actifs et a enregistré au cours de 2024, 3 démissions, 1 arrivée, 3 retours. De nombreux grades et promotions ont été accordées : Julien Convers, Maxime Bonne, Thomas Lachaume et Nolan Patuel au titre de sapeur 1^{ère} classe, Evan Logohrig au grade de caporal, et Laura Gatheron, Boris Brun et Marc Jocquel au grade de caporal-chef et enfin Stéphane Laurent, avec la remise du galon d'adjudant.

S'agissant des interventions, 120 ont été recensées contre 113 en 2023, soit 72 interventions sur secours à la personne, 8 accidents sur la voie publique (le carrefour des 3 rivières étant particulièrement accidentogène), 13 opérations diverses (incendie, etc.). 63 interventions de jour et 55 de nuit.

En 2025, un sapeur sera proposé pour le passage d'un permis poids-lourd.

Des achats de vêtement (gants) ont été effectués. Des soucis de capot et de fermeture de poteaux incendie ont par ailleurs été signalés.

Thierry DESMARIS conclut en signalant qu'il lui reste 22 mois en qualité de chef de corps, il prépare doucement sa succession. M. le Maire lui a d'ailleurs remis la médaille d'honneur or, pour 30 ans de service.

Guy DUPUIT en profite pour signaler le dynamisme du SLIS et les membres qui le composent et qui se doivent d'être félicités. Un sentiment d'engouement et un bon état d'esprit ressortent indéniablement au sein de l'équipe.

Cette réunion a été suivie par l'assemblée générale de l'Amicale.

Le bureau de l'association a été reconduit, une banderole va être prochainement rachetée, suite à la perte de la précédente.

Au niveau financier, un résultat de - 4890 € a été enregistré, qui s'explique par l'organisation du voyage en 2024.

■ Assemblée générale Méz'animations

M. le Maire a assisté à l'assemblée générale de Mez'Animations et revient sur les principaux points. La location de matériels est en forte baisse. Il cite ensuite les animations organisées au cours de cette année et en présente le bilan. L'année a été bénéfique car la fête de l'été et la soirée andouillettes ont bien marché. Au final, un résultat positif de 4 619 € a été enregistré.

Une nouvelle manifestation est prévue, le 24 mai prochain en collaboration avec la bibliothèque municipale ; avec au programme une soirée pizzas et un concert d'un orchestre « jazz manouche » financé par la CCV dans le cadre du catalogue culturel.

■ Comité syndical de Veyle Vivante

Leslie VOLATIER revient sur les principaux points abordés lors de la réunion du 15 janvier dernier à Buellas. Une programmation des projets à venir a été présentée aux délégués : aménagements des milieux aquatiques avec renaturation de la Veyle à Polliat, débutée en 2024 pour 530 000 €, renaturation de l'Etire à Polliat en 2025 pour 250 000 €, renaturation de la Veyle à Saint-Jean-sur-Veyle en 2026 pour 430 000 € ainsi que la restauration des zones humides à Chanoz-Chatenay, Lent et les chaînes d'étangs de la Dombes.

Le projet d'aménagement Veyle/Irance à Mézériat a été reportée pour 2028. Ce projet est bien maintenu mais repoussé, en attendant la requalification de la zone de la Bresse. Le Syndicat en a profité pour attirer l'attention sur la présence de branchages dans la Veyle que le liquidateur judiciaire (propriétaire actuel) est censé enlever. Guy DUPUIT précise qu'un courrier a été adressé à ce dernier par la Commune dans cet objectif de nettoyage.

■ Assemblée générale du Goujon de la Veyle

Jacques PONTIUS revient sur le déroulement de la dernière assemblée générale. Le bilan financier est positif. L'association se félicite d'ailleurs de la vente de cartes de pêche et a remercié la Commune pour les aides matérielles et financières.

Un alevinage est prévu à l'étang de la Grange Cotton. Cette action est réalisée avec la plus grande prudence néanmoins car les poissons sont mangés par les prédateurs, comme les ragondins.

////////////////////

10. Informations et questions diverses

- M. le Maire informe tout d'abord, les conseillers, de la fermeture de la boutique partagée « l'escale locale ». Le bail s'arrêtera au 20 février prochain. Toutefois, la fermeture ne signifie pas pour autant un local vacant, puisqu'une personne serait intéressée pour reprendre le bail. De même, l'association en charge de la gestion de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) de Mézériat a fait connaître son intention de cesser son activité. En revanche, une crèche privée va ouvrir au mois d'avril prochain dans l'ancien bâtiment de l'école élémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h35. La prochaine séance de conseil municipal est fixée au lundi 10 mars 2025 à 20h00 (à confirmer en fonction de l'actualité).

Le secrétaire de séance,
Josiane MUZY

Le Maire et Président de séance,
Guy DUPUIT

